



# Ensemble, on continue d'apprendre !



## L'encadrement pédagogique offert à votre enfant

- Enseignement et accompagnement à distance.
- Appréciation de la progression des apprentissages de votre enfant par ses enseignants.
- Préparation d'un plan de travail pour votre enfant comprenant des exercices à remplir ou des activités adaptées à ses besoins.
- Suivi hebdomadaire entre vous, votre enfant et l'école.
- Soutien technique à l'utilisation d'équipement technologique pour l'enseignement et l'apprentissage à distance.

## Des ressources supplémentaires pour accompagner votre enfant

- Le site [École ouverte](#) et ses nombreuses ressources éducatives pour continuer à apprendre dans chacune des matières.
- Un menu éducatif sur le site [École ouverte](#) pour organiser les journées en fonction des matières à réviser.
- Des trousseaux d'activités pédagogiques pour consolider certains apprentissages dans les matières obligatoires, incluant des activités simples et ludiques.
- Des émissions spéciales et des contenus éducatifs sur [enclasse.telequebec.tv](#) grâce au partenariat avec Télé-Québec.
- Un accès gratuit aux versions numériques des manuels, cahiers et autres ressources des principaux éditeurs scolaires jusqu'à la fin de l'année scolaire.
- L'accès à l'école, selon une procédure déterminée, pour récupérer les cahiers, manuels et équipements technologiques.
- Les services d'Alloprof demeurent accessibles pour tous les élèves et les parents du Québec.

## Le rôle de votre enfant

- Prendre connaissance du plan de travail fourni par son enseignant et le suivre.
- Adopter un horaire régulier des travaux scolaires à organiser.  
 **Astuce** : utiliser les menus éducatifs disponibles sur [École ouverte](#) pour planifier une semaine-type.
- Participer aux cours offerts à distance par son ou ses enseignants, le cas échéant.
- Effectuer les travaux proposés en fonction des délais fixés.  
 **Astuce** : Recourir aux ressources disponibles.

## Votre rôle comme parent

- Mettre à la disposition de votre enfant un équipement technologique et un lieu approprié pour son utilisation.
- Prendre connaissance du plan de travail et aider votre enfant à se fixer un horaire.
- Accompagner et soutenir votre enfant dans la poursuite de ses apprentissages.



Si vous ne disposez pas d'un équipement technologique et d'une connexion Internet adéquats, communiquez avec votre école pour évaluer les options possibles. Votre enfant pourrait bénéficier d'un prêt de matériel.